

Le Réseau

Publication de l'OVR-CH

N° 27 - Août 2006

Week-end marathon à Morăreni ...

Le village de Morăreni (parrainé par la commune de St-Légier) a accueilli le comité OVR-International et l'Assemblée générale OVR-Roumanie les 7, 8 et 9 avril 2006.

Week-end intensif avec une réunion de comité OVR-I, le vendredi soir de 16h30 à 20h15, l'AG OVR-Roumanie et une séance de comité OVR-I, le dimanche matin de 9h00 à 13h15.

Durant ces deux jours de séance, nous avons, en lieu et place de la partie statutaire, poursuivi la mise au point des projets suivants :

- *achat d'une voiture pour permettre le déplacement en Roumanie des responsables d'OVR-Roumanie (voiture co-financée par OVR-International, OVR-Pays-Bas, OVR-France et OVR-Suisse)*
- *adoption du projet de tarif (proposé par OVR-Suisse) pour les interventions demandées à OVR-Roumanie. Nous associations sont toutes invitées à prendre conscience que OVR-Roumanie peut mettre à disposition du réseau des spécialistes du monde rural. A nous de les solliciter et de prendre en charge les frais (ce règlement vous a déjà été adressé par courrier)*
- *l'opposition au projet de mines à Roșia Montană continue (OVR-Roumanie, OVR-Belgique et OVR-France)*
- *La « maison OVR » est certainement le projet le plus ambitieux mis en place par le réseau. Devenir propriétaire d'une maison qui soit à la fois un lieu de la mémoire (siège OVR, archives, etc) et un lieu de vie (hébergement, mise en valeur de produits, etc). Tout est à développer. Le lieu et le bâtiment ont été choisis ... à Morăreni justement. Pourquoi ? Morăreni est*

bien centré en Roumanie. Un membre dynamique du comité OVR-Roumanie, M. Ionel Covrig, y habite. Des facilités nous sont octroyées par la famille Béguin, etc... Il appartiendra à nous tous de faire vivre cette maison.

Durant l'Assemblée générale d'OVR-Roumanie, nous avons assisté à d'intéressantes discussions en lien avec le monde rural roumain. Je veux relever particulièrement l'intervention du Vice-président d'OVR-Suisse, M. Hubert Rossel, sur le monde rural et l'intégration à l'Union européenne. Ce texte est repris dans ce bulletin.

A la fin de la réunion du comité OVR-I et du week-end, M. Francisc Giurgiu, Président d'OVR-Roumanie, a relevé l'évolution importante qui a marqué OVR-I durant cette dernière année. Il se réjouit du dynamisme qui sous-tend l'activité et l'engagement de chacun, ainsi que l'esprit de synergie qui commence à se concrétiser sur le terrain. Il tient à nous faire remarquer la reconnaissance de plus en plus évidente d'Opération Villages Roumains en Roumanie et l'intégration d'OVR-RO dans le tissu associatif roumain. On fait de plus en plus appel à eux, ce qui est une marque infaillible de reconnaissance par les différentes autorités du pays. Comme quoi, « il faut laisser du temps au temps ».

En conclusion, une petite réflexion que nous entendons parfois : mais qu'est-ce que nous apporte, à nous associations locales, OVR-Suisse ou OVR-International ? Le plus important n'est pas ce que cela nous apporte mais surtout ce que cela apporte à nos amis roumains ...

Pascal Praz

La Roumanie à la veille de son entrée dans l'Union européenne

L'extrême fragilité du monde rural

Il n'est pas évident de devoir réécrire le texte d'une communication orale... surtout quand le texte n'a jamais été écrit précédemment ! Lors de mon intervention à l'AG d'OVR-RO, à la table ronde « A huit mois de l'intégration de la Roumanie dans l'Union européenne », je ne savais vraiment pas comment j'allais présenter le sujet que Francisc GIURGIU m'avait demandé (la veille !) de traiter : établir un parallélisme entre la Suisse et la Roumanie face à l'UE. Je n'étais pas non plus le mieux placé pour expliquer pourquoi la Suisse avait refusé d'entrer dans l'UE – et pourquoi elle y est toujours majoritairement opposée, semble-t-il – pour des raisons évidentes que tout le monde connaît, n'étant pas suisse moi-même, même si je réside dans le pays depuis plus de 35 ans maintenant... Mais Francisc ne savait peut-être pas non plus à quoi il s'engageait en me demandant cela, car je suis loin de chanter les louanges et les merveilles systématiques de l'Union européenne, particulièrement dans le domaine de sa politique agricole... Et c'est bien celle-là qui va affecter la Roumanie de plein fouet !

Je comprends parfaitement l'engouement de l'ensemble de la population pour cette rotation du pays à 180° dans quantités de domaines. Son passé récent est suffisamment explicite pour qu'il ne faille pas y revenir ici. Je peux comprendre aussi la fascination qu'exerce l'Ouest sur tous ceux qui ne le connaissent que très imparfaitement... ou pas du tout. Mais depuis plus de 15 ans, les choses ont quand même évolué ; certains regards ont dû se décaler ; un certain esprit critique a pu se développer. « A pu », « aurait pu », « aurait dû » ? Que faut-il dire exactement ?



Il ne faut pas prendre les Roumains pour des naïfs ou des benêts ! Certains – la majorité de la population – ne comprennent pas grand chose à ce qui leur arrive ; ils doivent « ramer » dans la vie de tous les jours pour essayer de maintenir les conditions de la survie et lutter pour qu'elles ne se dégradent pas encore davantage. D'autres savent très bien qu'ils commettent des erreurs, en agissant parfois de telle ou telle façon, et savent très bien que l'Occident n'est pas le miroir aux alouettes que certains leur font miroiter. « *Mais laissez-nous commettre nos erreurs ; il est si agréable de se sentir libre, même si on sait qu'on fait faux. Nous corrigerons le tir par la suite !* ». Combien de fois n'ai-je pas entendu cette réponse devant les évidences les plus manifestes, provenant de personnes parfaitement éclairées sur les situations abordées...

Il y a actuellement un mouvement de l'Histoire qui fait que... L'évolution récente, - et toujours en cours -, de l'Europe centrale et orientale permet de comprendre que... La politique de défense de l'Europe ajoute des éléments qui... Le développement de l'hyper-mondialisation couronne le conditionnement économique qui... L'ouverture de l'UE aux pays non membres aux conditions alléchantes qui...

Autant de facteurs qui n'échappent pas aux responsables et aux décideurs du pays, ni aux dirigeants de la Roumanie, même s'ils n'ont pas toujours les coudées franches pour agir. Mais, finalement, osons poser honnêtement la question qui dérange: les conditions offertes par l'UE sont-elles aussi alléchantes que cela ? Pourquoi un pays comme la Suisse a-t-il joué « le petit village breton » au milieu de l'Europe ?

Position de la Suisse face à l'Union européenne

La question est plus facile à poser que la réponse à fournir. A première vue, on pourrait y voir trois éléments : par *ignorance*, par *suffisance* et par *égocentrisme*. Je n'aurais pas l'outrecuidance de parler de l'*ignorance* des décideurs politiques, mais – la Suisse étant un pays où le système des « votations » (referendum) est d'usage – de celle de la population qui doit se prononcer sur des objets qui la dépassent souvent. Une information officielle est donc donnée, celle du Gouvernement ; une (des) contre-information(s) peut (peuvent) aussi être fournie(s), mais elle(s) dépend(ent) des possibilités économiques des opposants. Et il n'est pas toujours facile de se faire une idée objective de ce sur quoi on doit se prononcer. D'autant que la « démocratie directe » rime parfois avec ce que j'appellerais la « démagogie directe », quand on voit le contenu des informations transmises, tant au niveau de la forme que du fond. Il est plus facile de dire cela quand on n'est pas directement concerné – ce qui est mon cas –, mais on n'est parfois pas loin de la manipulation. Ainsi, lorsque les Suisses ont dû voter sur l'entrée de leur pays dans l'EEE (Espace économique européen), une grande majorité d'entre eux étaient persuadés qu'ils votaient pour l'entrée du pays dans la CEE (Communauté économique européenne) de l'époque.

Par *suffisance*, parce que beaucoup n'ont rien à apprendre des autres, ne veulent pas que d'autres puissent empiéter sur leurs prérogatives politiques, quelles que soient les bonnes ou mauvaises raisons de penser ainsi. Le statut de « neutralité » est aussi utilisé pour justifier cette attitude, le terme de neutralité étant un de ceux à géométrie variable, selon les contextes dans lesquels on le place. Mais, est-ce de la suffisance que d'essayer d'être autosuffisant dans le plus de domaines possibles, et de ne pas voir d'un bon œil des décisions se prendre hors de chez soi et de se les faire imposer par le système de la majorité numérique ? Et puis, pourquoi accepterait-on sur le plan international ce que les cantons n'acceptent déjà pas sur le plan interne ! La Suisse est un pays *fédéral* dans lequel chaque canton est une République ou un Etat indépendant, jaloux de ses prérogatives dans les domaines de sa compétence.

Par *égocentrisme*, voire *égoïsme* dans certains cas, car la Suisse est un pays riche..., mais de la richesse des autres. Son économie agricole est déficitaire ; son industrie l'est souvent aussi, sauf quelques rares secteurs qui vivent essentiellement de

leurs exportations ; la balance commerciale est généralement déficitaire, ce qui donne une balance des échanges négative aussi ! C'est, en fait, le mouvement des capitaux étrangers venant se placer dans le pays qui permet à la Suisse d'avoir une balance des paiements le plus souvent positive. Mais, est-ce de l'égoïsme de la part de la population suisse que de ne pas vouloir payer pour les autres des décisions prises par ses autorités, alors que ce sont les multinationales implantées sur son sol et l'argent des étrangers placé dans ses banques qui créent la richesse du pays... et non la population elle-même ? Pourquoi la Suisse entrerait-elle donc dans l'UE ? Pourquoi financerait-elle au prix fort les différents services de cette institution, dont elle ne retirerait pratiquement rien au premier degré ? D'où le *pragmatisme* de son attitude actuelle : le refus d'entrer dans l'Union européenne et la politique des « accords bilatéraux » avec les différents pays de l'Union européenne, comme ceux signés avec les pays non européens. Tant que les Européens (de l'UE, bien sûr) acceptent de jouer le jeu des *Bilatérales I* et des *Bilatérales II*, pourquoi la Suisse changerait-elle sa politique, puisqu'elle lui est entièrement favorable ? Un dicton parle de « vouloir le beurre et l'argent du beurre » ; en Suisse, on y ajoute « et le sourire de la fermière » !

Parallèle avec la Roumanie

Et la Roumanie dans tout cela ? Peut-elle se permettre de jouer le « petit village gaulois » face à la puissance de l'Empire romain, face à la politique européenne ? La réponse est évidente, surtout quand on sait que le pays n'a, de loin pas, le potentiel économique de la Suisse. Mais elle a, surtout, une population rurale (et pratiquement active agricole !) de 45 %, alors que le secteur primaire ne fournit que 15% des revenus (PIB). La grande majorité de la population rurale vit essentiellement d'une agriculture de subsistance, quasi en autarcie, sur près de quatre millions de petites exploitations familiales, soit 65% de la surface agricole utile (SAU) du pays. Pour ne pas parler de la part de la population urbaine qui lui est reliée par le cordon ombilical des domaines familiaux... Mais peut-on parler de « domaine », quand on sait que la taille moyenne de l'ensemble des exploitations individuelles est de 2,6 ha et qu'elle tombe à 1,6 ha par domaine dans le cas des petites unités familiale seules ? Ce terme prend vraiment un tout autre sens dans l'optique européenne de la politique agricole commune... Et c'est bien là que le bât blesse.

La Suisse a une économie agricole entièrement subventionnée par l'Etat et les coûts de la production

y sont nettement plus élevés que sur le marché international. On imagine les conséquences au niveau des prix à la consommation dans le pays... Si le pays entrait dans l'UE, son économie agricole serait encore plus déficitaire ; les subventions devraient être encore plus élevées et les prix ne seraient de toute façon pas compétitifs par rapport aux prix mondiaux. La topographie montagneuse du pays permet d'expliquer cela, mais pas entièrement.

Les agriculteurs suisses – qui ne forment déjà plus que 4% de la population active – ne participent qu'à la production de 1% du PIB (Produit intérieur brut). Alors qu'ils se partageaient 210'000 exploitations au milieu des années 1950, ils n'en constituent plus que 70 000 au début de ce millénaire. Le calcul est vite fait :



les deux-tiers des exploitations ont disparu en moins de 50 ans, sans pour autant augmenter considérablement la superficie moyenne des domaines ; elle est de l'ordre de 15 hectares par exploitation.

Les chiffres mentionnés plus haut pour le monde rural et agricole roumain montrent que la situation actuelle est plus difficile encore pour la Roumanie. La proportion de la population rurale et agricole est plus importante, ainsi que sa participation à l'élaboration du PIB, pour des revenus proportionnellement beaucoup plus faibles – sans parler de la part du PIB produite par l'économie informelle ! Avec l'entrée de la Roumanie dans l'UE, la situation va encore s'aggraver, car l'agriculture de subsistance roumaine ne va pas pouvoir tenir le choc de la concurrence internationale. Même si des aménagements transitoires sont prévus, la situation interne du pays va changer du tout au tout dans le domaine agricole, ainsi que dans l'ensemble du monde rural qui lui est directement lié, à cause de la PAC (politique agricole commune) de l'Union européenne.

Sans entrer dans trop de détails, il faut quand même que la Roumanie sache dans quel système de production agricole elle va inévitablement devoir entrer, ainsi que les répercussions que cela aura sur sa population agricole et rurale. La PAC est, depuis

le début de la construction européenne, un des piliers de son développement. Elle a permis une modernisation de l'agriculture, un accroissement de la production et des gains de productivité en faisant des économies d'échelle. Ces aspects – certes positifs – ont cependant engendré des crises liées à la surproduction de nombreux produits, à l'opposition avec les autres exportateurs concurrents, d'un pays à l'autre à l'intérieur de l'Europe, ou entre l'UE et les

autres pays exportateurs, dans le cadre du GATT puis de l'OMC. Sans parler de l'explosion des coûts de financement supportés par le budget communautaire (montée jusqu'à 70 %, cette part est redescendue maintenant à 45%).

L'élargissement de l'UE de 15 à 25 membres n'a fait

qu'accroître ces tensions. Pourquoi ?

Au milieu des années 1950, la population agricole moyenne de l'Union était de l'ordre de 20 %. Avant l'élargissement, la rationalisation et la concentration des exploitations avaient fait tomber cette proportion à 7 % (soit une diminution des deux-tiers, comme pour le nombre d'exploitations suisses), travaillant sur 40 % de la superficie de l'UE. A 15 membres, les responsables de la PAC ne pouvaient déjà plus assurer la permanence du système : la survie des économies rurales ne pouvait plus être garantie. Avec l'élargissement à 25, les zones rurales couvrent désormais 90 % du territoire de l'Union ! Comment la garantir, dès lors ? En changeant l'approche du monde rural et en élargissant la politique des subventions agricoles à l'ensemble du monde rural. Désormais, les aides ne sont plus directement liées aux volumes de production, mais bien à des « paiements directs » par exploitation, pour les agriculteurs qui respectent certaines « normes européennes » en matière de productions agricoles spécifiques, de santé et de bien-être des animaux, d'environnement et de préservation du milieu rural.

Réponse de la Roumanie aux exigences de la PAC

C'est pour se conformer à ce nouveau contexte que le Premier ministre, Călin POPESCU-TĂRICEANU, a signé, le 19 janvier de cette année, une « Ordonnance pour l'introduction d'un programme de développement pour l'infrastructure de l'espace rural ». Ce document (qui se trouve dans le dossier que chacun a reçu en s'inscrivant à l'AG) précise les objectifs généraux [art. 3] et spécifiques [art. 4] de la modernisation de l'espace rural roumain et des investissements locaux à y consacrer. Le programme s'étend sur la période 2006-2008, pour une enveloppe globale de 1 milliard de lei (RON) [art. 8.3], chaque projet présenté par une administration publique pouvant courir entre 40.000 lei (RON) et 4.000.000 lei (RON) [art. 8.4]. De son côté, la « Direction pour l'Agriculture et le Développement Rural » (DADR), du Ministère de l'Agriculture, des Forêts et du Développement rural, a aussi mis au point un système de micro crédits dans le cadre du *Programul Fermierul*, pour permettre le financement de petits projets agricoles (Ce document se trouve aussi dans le dossier précité). L'origine de ces fonds est à trouver dans le programme SAPARD

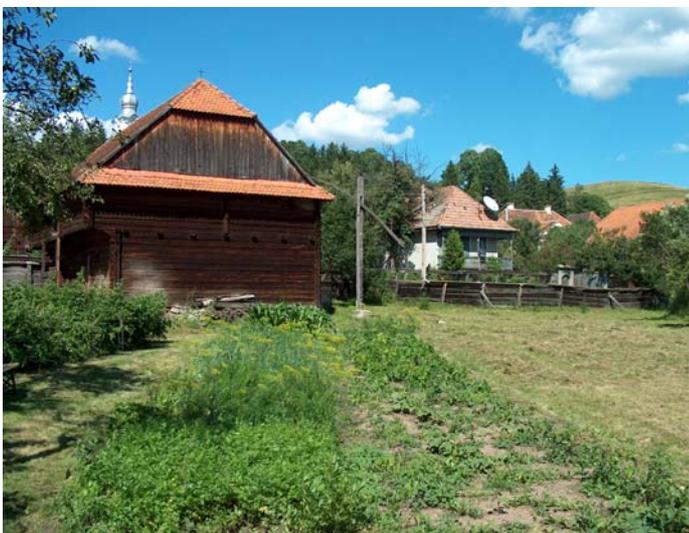
(Special Accession Program for Agriculture and Rural Development) de l'UE.

D'un point de vue institutionnel, tout semble donc prêt dans le domaine rural ; la Roumanie peut entrer dans l'UE ! La communication de Alexandru CISMAS, directeur de l'Agence départementale pour les Paiements en Agriculture du *județ* de Mureș, faite

le matin même, montrait encore l'importance du développement du monde rural et les investissements faits dans ce secteur. Mais il soulignait aussi, d'un point de vue pratique, la lenteur avec laquelle les programmes SAPARD étaient concrétisés, sans parler du pouvoir économique des paysans roumains, fort réduit, qui ne leur permet pas d'obtenir des co-financements privés dans les différentes banques. Il mentionnait bien l'existence d'un fonds spécial – non remboursable – pour diminuer l'écart entre les paysans roumains et les autres paysans européens, et pour participer au co-finan-

cement, mais il faut passer par une agence de paiement pour coordonner les fonds dans le domaine rural et celui de la pêche qui est intégré, et la gestion de ces fonds structurels posent parfois des problèmes...

La diversification des activités dans le milieu rural passe inévitablement par l'amélioration de la formation des paysans. La revitalisation des associations professionnelles pour l'agriculture a bien été mise en évidence, dans la foulée, par Nicolae DRĂGAN, directeur de l'Office départemental de la Consultance agricole du *județ* de Mureș. Avec fierté, il expliquait que ce département avait plus de 7 centres différents pour l'amélioration de la productivité et que plus de 1500 « fermiers » y avaient déjà été formés. Mureș se place en tête des *județ* sur le plan du développement rural, particulièrement dans le domaine de la production animale – viande et lait (Le gouvernement suisse participe d'ailleurs à plusieurs de ces programmes de formation dans les domaines de l'agriculture et de l'agronomie). Mais il a aussi signalé – et c'est passé presque inaperçu – les difficultés à obtenir des crédits pour les micro-projets, ainsi que les difficultés à garder unies les activités habituelles des paysans dans les unités familiales traditionnelles. Pourquoi ? A cause de l'interdiction faite par les *normes européennes* de maintenir en activité des « fermes mixtes », produisant à la fois du lait et de la viande... Et que fait la majorité de la population agricole et rurale de la Roumanie ?



tes », produisant à la fois du lait et de la viande... Et que fait la majorité de la population agricole et rurale de la Roumanie ?

Ce qui va se passer, en fait, est la mutation profonde, voire la transformation totale, du monde rural roumain. Ce que veut l'UE est la rationalisation et la

normalisation de l'agriculture roumaine. J'hésite à utiliser le mot *systématisation*, à cause de la connotation précise qu'il a dans le contexte roumain, mais c'est bien de cela qu'il s'agit ! Ce que veut la PAC, ce n'est pas le maintien du principe de l'exploitation familiale, base de tout le monde rural roumain et de toute sa richesse culturelle, mais bien la création de « fermes » commerciales, répondant à des directives précises. Il ne s'agit pas, bien sûr, de prôner ici le maintien de la vie des paysans roumains dans l'état que nous leur connaissons maintenant, ni de ne pas favoriser une amélioration de leurs

conditions de vie et de la qualité de leur production, mais bien d'attirer l'attention sur le fait qu'il s'agit d'une confrontation entre deux mondes agricoles d'abord, mais aussi de deux mondes culturels et de deux modes de pensée différents. La question n'est pas celle de l'« opposition » entre l'Europe communautaire et la Roumanie, mais de la « confrontation » entre deux mondes différents : le monde familial et le monde industriel, le monde où prime le social et le monde de la technicité et du rendement prioritaire. Les problèmes qui vont se développer ne sont pas des problèmes techniques (l'exemple du *județ* de Mureș montre qu'on peut trouver des solutions), mais bien des problèmes sociaux. Il s'agit de deux logiques différentes.

Opposition de deux logiques de société différentes

Les anthropologues économistes ont analysé l'opposition de ces « logiques sociales » depuis plusieurs décennies. Ils les ont appliquées à différents types de sociétés, dans les pays du Sud comme dans les pays du Nord, pour celles qui sont marginalisées par l'omniprésence du libéralisme économique ambiant au niveau mondial. Les résultats de leurs analyses sont toujours les mêmes : la force économique de la « logique marchande » l'emporte toujours sur celle de la « logique communautaire », la première grignotant et détruisant progressivement la seconde. C'est le pot de fer contre le pot de terre !

La *logique marchande* est suffisamment explicite de par elle-même, basée sur la production et la croissance. Elle repose sur le capital que l'on veut faire fructifier à tout prix, en maximisant les profits, dans un univers économique prédominant. La *logique communautaire* est caractéristique des communautés plus restreintes, plus solidaires, celles qui ont davantage conscience de leur spécificité, de leur identité, et qui la vivent. Tout le monde se connaît, ou pratiquement : c'est le règne de la primauté du social sur l'économique. La terre elle-même n'est pas, au départ, une "marchandise", un outil de production, mais le support matériel d'une reproduction sociale. On vise avant tout une croissance, si possible de qualité, dans une situation d'autosuffisance. La richesse n'est pas celle de la productivité (puisque l'on ne cherche qu'à répondre à ses besoins) mais celle des relations sociales, qui se vivent dans un univers souvent codifié par une série de pratiques sociales spécifiques à certains moments forts. Le support matériel lui-même n'est pas une richesse en soi car il n'a aucun équivalent, il n'est pas interchangeable. L'"arbre-riche" par exemple, fait

partie du patrimoine car il est à la base des activités sociales, alors que l'"arbre-capital" ne vise que des rendements industriels; c'est du bois en puissance, sans plus (On voit d'ailleurs ce que cela a donné dans la politique de déforestation systématique de ce qui était perçu comme "forêts-capital", ainsi que l'impact que cela a eu sur les glissements de terrains et les inondations de ces deux dernières années ! L'espace forestier ne représente plus que 26 % du territoire roumain).

Le "pouvoir" de la *logique marchande* est fait de puissance; il ne s'exprime bien souvent que par la force et les conquêtes, qu'elles soient territoriales et/ou économiques. Cette forme de pouvoir passe par l'appareil d'Etat ou celui des institutions supranationales, telle que l'Union européenne, où règnent les industries agro-alimentaires. La *logique communautaire* des groupes ethniques et/ou culturels a encore la possibilité de se référer davantage à un pouvoir basé sur le prestige des individus, s'ils en sont dignes. Il est fait de confiance et de consensus et passe par l'organisation sociale traditionnelle. La tradition y joue un rôle moteur, qu'elle soit écrite ou orale, car elle est la mémoire de la communauté; la transmission de la tradition est l'actualisation du passé historique et culturel de la communauté.

Comme toute approche théorique, la réalité est plus nuancée que cette vision dichotomique des choses. Rien n'est jamais tout noir ou tout blanc. Une société est toujours tiraillée entre les deux logiques qui s'affrontent. Mais dans le cas de la Roumanie, qui a une société rurale pour près de la moitié de sa population, il est évident qu'une forme de *logique communautaire* prédomine dans le pays, particulièrement pour le monde agricole et rural qui s'inscrit avant tout dans une logique vivrière d'autosuffisance. Ce qui va inévitablement se produire par l'entrée de la PAC, base de la politique agricole et rurale de l'UE, est l'imposition d'une *logique marchande* qui va échapper aux décideurs du pays, qu'ils soient politiques ou économiques, car les centres de décisions ne seront plus chez eux. Les conséquences les plus importantes ne se feront pas sentir dans la capitale ou les grands centres urbanisés, mais bien dans la population rurale du pays et tout ce qu'elle représente comme force psychologique et culturelle.

La lutte contre le projet de la « Gold Corporation » dans la région de Roșia Montană n'est-elle pas une autre illustration de cette même approche ? Nous ne sommes plus dans le domaine agricole au sens restreint, mais bien dans le monde rural. Francisc GIURGIU rappelait encore, le matin même, différents

moyens d'action pour combattre cette logique de *systématisation* des villages roumains. N'assiste-t-on pas à une destruction du patrimoine et de la richesse sociale des gens ? N'est-ce pas un ensemble de problèmes sociaux très graves qui risquent de se poser, puisqu'il n'y a pas d'autre alternative actuellement ? Pourquoi des associations telles que « Alburnus Maior » s'opposent-elles aussi violemment aux projets de destruction de ce qui fait la vie même des gens de l'endroit ? Pourquoi des jeunes de la région veulent-ils aussi créer une nouvelle association, avec l'aide d'OVR, pour s'opposer à cette logique de rentabilité qu'on veut imposer à la population de Roşia Montană et des environs ? Dans ce cas-ci, les autorités politiques du pays ont encore la possibilité de réagir et de prendre les décisions qu'elles *voudront* bien prendre : le maintien de la *logique communautaire*, en répondant aux vœux de la majorité de la population locale, ou le support de la *logique marchande* et la destruction du patrimoine de la région. Qui va l'emporter de la « richesse sociale » de la population, malgré sa pauvreté économique, ou de la « richesse marchande » du capital ? Quelle que soit la décision prise, elle revient aux autorités du pays et elle a une portée limitée. Dans le cas de la PAC et de l'UE, les enjeux sont tout autres, parce que l'échelle est différente, et la décision finale ne revient pas aux autorités du pays.



D'autres situations qui devraient faire réfléchir

Je peux donner l'impression d'être très négatif, mais je vois trop bien ce qui va se passer dans le monde rural du pays. Pourquoi la Roumanie ferait-elle exception à ce qui se concrétise ailleurs avec les nouveaux pays qui viennent d'entrer dans l'Union européenne ? Regardez le cas de la Pologne, par exemple, du point de vue de ses autorités face à cette question. Allez demander aux agriculteurs polonais ce qu'ils pensent de l'entrée de leur pays dans l'UE...

Je ne crois pas que faire preuve de « réalisme » puisse être taxé de « négativisme ». J'ai toujours en mémoire ce qui s'est passé avec le Portugal quand il est entré dans l'Union européenne et que le pays a dû accepter la politique de la PAC de l'époque (1986). Utiliser l'expression « a dû accepter » n'est d'ailleurs pas tout à fait correcte ; c'est celle que j'utilise maintenant, avec le recul des années, après avoir vu ce qui s'est passé. Les Portugais du mo-

ment voyaient cette politique agricole européenne comme une planche de salut, dans un pays qui connaissait une émigration importante à cause du manque d'emplois endémique, et l'ont acceptée avec enthousiasme, sans se rendre compte de ce qui les attendait.

Ainsi, par exemple, dans les régions assez sèches du sud du pays, en Algarve et dans l'Alentejo, l'agriculture vivrière traditionnelle a été remplacée par une agriculture marchande d'exportation, après avoir assisté à un remaniement parcellaire important pour permettre d'avoir une agriculture plus rentable en faisant des économies d'échelle. Les bonnes terres – qui ne sont déjà pas trop nombreuses dans la région – ont donc été monopolisées pour ces cultures de rente. Tous les petits paysans n'ont pas pu retrouver un emploi sur leurs anciennes terres, soit pour des questions de manque de formation, soit à cause de la rationalisation qui s'en est suivi. On a donc augmenté le taux de chômage de la population agricole et on a supprimé la culture des produits pour l'alimentation

directe, qui ont dû venir d'autres régions ou de l'étranger, en augmentant – par la force des choses – leurs prix de vente (coût d'importation + transport). D'où perte du pouvoir d'achat de la population. Après quelques années de cultures intensives par engrais interposés, on a arrêté la production des cultures *souhaitées* par la PAC (en fait, pratiquement *imposées*, puisqu'elles bénéficiaient de subventions importantes pour les rendre suffisamment attractives), pour des questions de réorientation de la politique agricole commune de l'Union et, surtout, des coûts de productions qui devenaient plus intéressants ailleurs, hors du Portugal, à cause du coût de la main d'œuvre meilleur marché. Bilan actuel : ces terres sont en friches et ne bénéficient pas toujours de subventions européennes parce qu'elles ne répondent pas nécessairement aux conditions du moment pour leur maintien en jachère ; on a encore augmenté le taux du chômage de la population agricole du secteur ; on a définitivement supprimé les cultures vivrières parce que les sols sont complètement épuisés à cause de l'*agriculture minière* (qui ne permet pas la reconstitution des sols) pratiquée juste avant ; on a créé une population rurale d'assistés !... La situation économique d'ensemble du Portugal a évolué de façon si catastrophique ces dernières années, que le déficit budgétaire du pays a augmenté et le chômage aussi. Certains analystes n'hésitent pas à dire que « *en conséquence de cette crise économique, le Portugal est entré dans une phase de divergence avec l'Union européenne (EU),*

alors qu'il était encore en plein processus de convergence deux ans auparavant » (Ana NAVARO PEDRO, *L'Etat du Monde – 2006*). Le Portugal est pratiquement pieds et poings liés, car il dépend de l'UE pour 77 % de ses importations et 80 % de ses exportations (A titre de comparaison, en n'étant pas encore dans l'UE, l'économie de la Roumanie dépend déjà pour 72 % de l'Union, pour ses importations, et pour 71 % pour ses exportations. Comment cela va-t-il se traduire lorsque la Roumanie sera membre de l'UE ?).

Le monde rural à la veille de changements fondamentaux

Ce qui précède n'est pas le scénario d'un mauvais film-catastrophe, c'est la réalité d'une situation vécue ! Si on n'y prend garde, elle risque bien de se reproduire – en tout ou en partie – pour la population rurale de la Roumanie, particulièrement démunie face à cette évolution qui lui échappe. L'été passé, j'ai pu visiter une de ces « fermes » aux normes européennes, près de Târgu Secuiesc. Cette « exploitation agricole », construite grâce aux fonds SAPARD, est très rationnelle, aux normes de qualité PAC, produisant des bêtes et du lait (le pourra-t-elle encore, suite aux nouvelles normes européennes?), à des coûts de production nettement plus élevés que partout ailleurs dans la région. L'exploitant roumain, tout fier de sa réalisation (et à juste titre, d'un certain point de vue), reconnaissait lui-même qu'il avait racheté des terres, au prix fort, à des petits paysans locaux qui, maintenant, n'avaient plus d'emploi. Les rendements sont certainement très corrects du point de vue de la *logique marchande* ; je dois dire honnêtement que je ne me souviens plus des montants articulés. Mais moi, pendant qu'il m'expliquait cela, je voyais les conséquences sous l'angle socio-économique de la *logique communautaire* : augmentation des prix du terrain, montée des prix de production, marginalisation d'une partie de la population au niveau des emplois, augmentation du chômage dans cette région essentiellement rurale (la petite ville de Târgu Secuiesc, même si elle a le statut de Municipice, compte à peine plus de 20 000 habitants)... Cette même logique avait déjà commencé dans la région, il y a quelques années, avec les producteurs de pommes de terres, les exploitants ayant racheté le plus de terres possibles, à bas prix à l'époque, et exploitant en faire-valoir indirect (location) celles qu'ils n'ont pu racheter.

Le monde rural roumain connaît déjà une certaine opposition *agriculture familiale - agriculture*

industrielle, par la juxtaposition d'une production vivrière d'autoconsommation et/ou d'entraide familiale et celle d'une production de rendement pour les marchés locaux. C'est une situation normale, même si cela ne se passe pas toujours sans problèmes ; ce qui est compréhensible aussi. Mais ce qui va se passer avec l'entrée de la Roumanie dans l'Union européenne, et l'acceptation forcée de sa politique agricole commune (PAC), est une véritable confrontation entre deux mondes de gestion mentale et culturelle différents. L'élargissement du champ d'application de la PAC, passant du monde agricole au monde rural, ne va pas changer grand chose quant à la façon de fonctionner. La richesse du patrimoine roumain va inévitablement y laisser des plumes, si une prise de conscience à large échelle n'est pas faite par la population elle-même. Mais la population rurale, la plus directement concernée, est aussi la plus mal placée pour pouvoir en prendre conscience, car elle vit essentiellement sur une logique de reproduction sociale et économique, liée aux habitudes ancestrales et à la tradition portée par chacun. Le danger que j'y vois ne réside pas tant dans son évolution ; elle est inévitable et souhaitable. Il réside surtout dans le « coup de pied dans la fourmilière » que la PAC va apporter avec elle, alors que les personnes les plus vulnérables et directement concernées n'en sont pas du tout conscientes ! Les décideurs économiques et politiques ont une lourde responsabilité sur les épaules, que ce soit au niveau de l'Etat ou des *județ*. En sont-ils vraiment conscients, eux, chacun dans leurs domaines de compétences ?

Au moment de terminer la rédaction de ces lignes, reprenant les idées présentées à Morăreni, j'apprends que la Commission européenne vient, dans sa décision du 16 mai 2006, de postposer la décision d'accepter l'entrée de la Roumanie et de la Bulgarie au 1^{er} janvier 2007. Les raisons invoquées ? La lutte contre la fraude et la corruption a été supprimée pour la Roumanie (alors qu'elle subsiste pour la Bulgarie), mais on retrouve la trilogie à laquelle on a constamment fait allusion : la gestion des fonds structurels pour l'agriculture, l'environnement et la sécurité alimentaire. Même si ce report à l'automne semble de pure forme, pour des raisons psychologiques (ce ne sont pas 4 ou 5 mois qui vont permettre des changements importants), il est quand même symptomatique des raisons invoquées...

Hubert ROSSEL

Assemblée générale OVR-CH

Marly, 29 avril 2006

Accueillies par l'Association Marly-Tusnad, quelque 70 personnes, membres individuels ou délégués de 21 Communes/Associations OVR et les invités se sont retrouvés cette année au très pratique Centre scolaire de Grand Pré. Une minute de silence est observée en mémoire des personnes victimes des inondations à répétition en Roumanie.

Après les salutations d'usage et la présentation des activités de Marly et Tusnad, les différents points statutaires de l'ordre du jour sont rapidement parcourus, à savoir l'adoption du Rapport d'activité et des comptes 2005, ainsi que du budget 2006. Pour succéder au caissier démissionnaire, M. Daniel Mauron, membre de l'Association Marly-Tusnad, est élu par acclamation.

Avec Monsieur Ioan Maxim, Ambassadeur de Roumanie à Berne, qui avait annoncé son départ de Suisse l'année dernière, on se réjouit de la prolongation de son mandat. *Monsieur Maxim* renouvelle sa reconnaissance et celle de son pays pour la solidarité OVR qui se perpétue. Il insiste pour qu'au-delà de l'aide les amitiés persistent. Il remercie aussi l'OVR pour la prompte réaction lors des inondations à répétition qui affligent son pays et occasionnent des retards qu'il faut sans cesse rattraper. Mais il est néanmoins optimiste pour l'entrée de la Roumanie dans l'UE le 1^{er} janvier 07 et pour les perspectives d'avenir qui en découleront. Il fait confiance aux jeunes pour assurer l'avenir du pays et à ceux d'entre les deux millions de Roumains et Roumaines qui travaillent en Europe et rentreront au pays avec une mentalité nouvelle. Monsieur Maxim termine en formulant ses

meilleurs vœux pour les uns et autres comme pour le travail effectué ensemble dans le cadre de l'OVR.

Madame Evelyne Pivert, Présidente d'OVR-France et membre du Conseil d'administration d'OVR-International, est heureuse de l'invitation. Elle résume différentes actions en cours dans le cadre d'OVR-I et auxquelles les coordinations nationales, dont celle de la Suisse sont associées. Pour l'aide aux sinistrés des inondations, OVR-F s'est ralliée au mode d'aide d'OVR-CH sous forme de distribution de bons d'achat de matériaux de construction et d'équipement.

Pour conclure, *Monsieur Jean-Pierre Helbling*, Syndic de Marly, apporte le message du Conseil communal. Il souligne l'échange, le partage et la solidarité qui constituent le fondement de l'entente et la coopération entre les habitants des villages d'ici et de Roumanie. Puis il invite l'assemblée au vin d'honneur offert par la Commune.

L'après-midi est consacrée à trois groupes de réflexions sur les thèmes prioritaires :

« Développement/Tourisme », « Jeunesse/Education » et « Santé/social », dont les rapports sont ensuite discutés en réunion de clôture. La synthèse de ces rapports qui suit est également disponible sur Internet www.ovr.ch.

Cette journée riche et studieuse se termine par un pèlerinage à la réplique d'un portail en bois de Tusnad, symbole de son amitié et reconnaissance pour Marly.



Synthèse des groupes de réflexion

Les pistes proposées pour les trois groupes de réflexions ont été présentées dans Le Réseau N° 26.

Développement/Tourisme

ou comment aider à mettre en valeur les richesses de son village partenaire?

Présents : La Côte aux Fées - Marly- Morges - St Léger – Meyrin – Monthey = 12 personnes.

Il est à remarquer que les villages roumains représentés à cet atelier sont très différents les uns des autres. Ce qui ne permet pas de prendre un axe de réflexion, mais d'en parcourir plusieurs. Questions qui se posent particulièrement dans le groupe et ébauches de réponses :

Meyrin (Village : San Martin, Jud. Harghita):

Comment développer l'intérêt pour le tourisme et l'économie ?

La première chose à faire pour créer et développer l'intérêt pour un développement touristique et donc un développement économique :

- C'est de trouver des gens motivés ou « motivables »(!) dans le village et faire avec eux un état des lieux des ressources touristiques : habitat traditionnel, ruines, châteaux, folklores, artisanat, etc.

- Leur faire comprendre que les voyageurs venant de l'Ouest sont friands de choses anciennes, disparues ou rares chez eux. Les convaincre que c'est en mettant ensemble leur savoir faire que le développement pourra se faire pour le plus grand nombre.

La Côte aux Fées : (Village : Cosovăt, Jud. Mehinditi) - Le village est en perpétuel état de survie, soit sécheresse soit trop de pluie. En dehors de tout, il n'y a pas d'attraits touristiques et culturels.

Que peut-on faire, si ce n'est que de l'aide de première nécessité ?

Après diverses propositions, toutes semblent-elles impossibles à essayer de réaliser (!?) nous devons bien nous rendre à l'évidence que nous n'avons pas de solutions toutes faites et que c'est sûrement un élément de réflexion à mettre sur le tapis au plan international.

Ajout de Martine Bovon : Pourquoi ne pas lancer cette réflexion sur le forum du site d'OVR France ? des expériences similaires existent sans doute.

Morges : (Village Ciopani, Jud. Ilfov) - A la porte de Bucarest vers le nord, et à 20km de l'aéroport, le village a une situation idéale pour le tourisme de passage ou comme alternative aux logements à Bucarest lors de la visite de la capitale. De plus, le village possède des atouts touristiques. Il fait partie du réseau RETEA TURISTICA, mais :

Comment faire respecter la charte de RETEA TURISTICA ?

Tant qu'en Roumanie le réseau ne sera pas reconnu officiellement, OVR-RO ne pourra rien faire pour faire ces contrôles. Par contre, notre responsabilité est engagée dans notre village donc nous devons mettre tout en œuvre pour que cette charte soit au mieux respectée. Et nous devons nous appuyer sur des équipes composées le plus possible de jeunes qui n'ont pas connu l'ancien régime. De plus en plus de ceux-ci s'engagent dans le bénévolat et il faut les soutenir dans ce sens. (Un des points de l'ordre du jour de l'AG d'OVR I de Nendaz touche à ce sujet.)



Monthey : (Village : Telciu, Jud. Bistrita-Năsăud) - Village aux portes du Maramures, entré depuis peu dans le réseau Retea turistica.

Comment développer plus l'intérêt pour le tourisme ? (voir réponse 1)

Comment faire comprendre l'importance de la bonne gestion des forêts, maintenant que la responsabilité de son exploitation est passée de l'état aux communes? (ça coupe dans tous les sens, l'exploitation est devenue complètement anarchique).

Et de là comment développer l'industrie du bois ?

Vaste dossier qui ne peut pas être traité qu'au seul niveau d'une association, mais qui demande une étude plus poussée sur les effets de cette nouvelle loi. Il y a de la survie de la forêt roumaine. Ce dossier devrait intéresser, à notre avis, les différentes coordinations et associations d'OVR. La question

devrait être aussi posée particulièrement à OVR RO pour savoir s'ils peuvent nous donner un peu plus d'informations sur le sujet.

Il faut également prolonger la réflexion sur : qu'entend-t-on par développer l'industrie du bois ? est-ce développer des scieries, usines de meubles ou l'artisanat du bois ? ces activités existaient-elles avant ou non ? comment ceci pourrait être bénéfique pour tous.

En conclusion :

Il s'avère que pour mettre en marche le développement de nos villages, il est indispensable de s'appuyer sur place sur une équipe solide (ce n'est pas nouveau !), composée de préférence de la jeune génération des 18/35ans qui seraient, de toute évidence, ceux qui s'investiraient le mieux dans des projets auxquels ils adhèreraient s'ils ont compris qu'ils ont tout à y gagner.

Martine Bovon

Jeunesse/Formation

Un constat : durant les années 2000-05, 50% des associations OVR-CH se sont engagées dans des programmes de formation (et 54% dans de l'animation). Cependant, par rapport à l'ensemble des actions menées sur le terrain et celles prévues dès 2005, ces activités de formation ne constituent qu'une part de 13%. C'est dire que beaucoup y touchent, mais en faible dose.

A Marly, une douzaine de participants à ce groupe se sont penchés sur ces actions non matérielles, touchant aux échanges culturels avec la jeunesse roumaine, à la formation professionnelle, au soutien financier à ces formations. En voici un survol !

JEUNESSE

Plusieurs associations mettent les jeunes au centre de leur principale préoccupation. Par exemple, Ecublens a organisé un échange entre des adolescents de classes vaudoises et des écoliers roumains, 1 semaine en Romandie, une semaine en Roumanie. Ouverture culturelle, préparation documentée au voyage une heure par semaine durant l'année, réciprocité, voilà des valeurs à retenir (un article dans un futur « Réseau » serait le bienvenu !). « Les Amis de Ciolpani » (Morges) ont mis sur pied ces 15 dernières années environ 1900 séjours de jeunes Roumains en Suisse, nombreux ayant profité d'expériences professionnelles, dans l'agriculture notamment.

Nombre d'associations préfèrent s'intéresser aux jeunes de leur village directement sur place par des activités d'animation. C'est le cas d'Avully qui a des partenaires roumains enseignants, soutenus également financièrement, pour organiser des animations estivales pour les jeunes du village.

Trouver un lieu de rencontre et d'activités reste souvent problématique, les ex-maisons de la culture constituant rarement une solution. A Ciolpani, Morges a inauguré en 2002 une salle polyvalente qui reste malheureusement inoccupée, faute d'autorisation d'exploitation de la part d'une mairie non coopérante. Il y aurait davantage d'opportunité dans le développement de CDI (Centre de Documentation et d'Information) dans les villages, lieu qui pourrait offrir une plate-forme d'échange et d'information non seulement pour les jeunes, mais pour tous les villageois. Comme l'a précisé Evelyne Pivert (OVR-France), ces centres sont ouverts à tous, ne dépendant pas de l'école du village. Il existerait des fonds, notamment de la Banque Mondiale, pour soutenir l'implantation d'un CDI, en collaboration avec le Ministère roumain de l'Education Nationale auprès duquel les communes peuvent s'inscrire.

Autre exemple de l'implication des associations dans des projets visant la jeunesse : la création de ludothèques et le soutien financier à leur fonctionnement. Marly a trouvé une personne de confiance, un enseignant du village qui, contre rémunération, gère la ludothèque.

FORMATION

Thème central du groupe de réflexion, et recoupant souvent le thème de la jeunesse, la formation a été abordée avant tout sous ses problématiques organisationnelles.

Tout d'abord, la sélection des candidats à un soutien financier pour une formation. Aussi variable que la météo ! Niveau scolaire, critères d'entrée de l'école professionnelle, relations de confiance entre partenaires suisses et roumains, rencontre personnelle des candidats comme lors d'embauche, demandes diverses (par exemple, demande de l'Inspectorat scolaire à Trélex de monter des séminaires pédagogiques menés par 2 enseignants suisses pour leurs collègues roumains).

Un contrat semble primordial, écrit plutôt qu'oral, stipulant l'engagement à tenir dans la formation et des preuves transparentes de l'utilisation des fonds. Nombreuses associations (dont Chexbres, Morges, Trélex, ...) offrent des bourses d'études pour suivre une formation à l'université ou dans une école professionnelle de la région. Des bourses pour des stages en Suisse ont aussi été octroyées (notamment

par Morges). En général, l'étudiant ou l'apprenti doit apporter la preuve comptable de ses frais, transport, logement ou taxes d'écolage. Certains exigent des résultats scolaires acceptables. D'autres demandent un rapport annuel, ou des quittances chaque mois auprès d'une personne de confiance.

La question des montants alloués reste à l'appréciation des partenaires suisses et roumains. La discussion à Marly a démontré qu'il n'y a pas de standard, mais plutôt une solution au cas par cas.

Autre question abordée, avec le souci de ne pas être considérée comme tendancieuse, la contrepartie ou la « compensation » éventuelle à fournir contre une formation payée, comme animer une semaine de camp pour les jeunes du village sur son temps de vacances d'été, ou participer à la rénovation d'un local, etc. Si plusieurs associations n'en demandent pas, d'autres exigent un courrier régulier (le mail est très pratique) avec quelques nouvelles fraîches du jeune en formation. Un exemple à mentionner : Trélex a demandé à ses boursiers d'offrir pendant les vacances d'été une journée durant laquelle ils ont organisé, avec un budget ad hoc de l'association, une excursion en minibus pour des personnes âgées de leur village. L'événement a été très bien vécu par les deux générations, non sans émotion ! (Un clin d'œil d'une telle journée serait le bienvenu dans un prochain « Réseau » !)

Finalement, la question des retombées d'une formation a été brièvement évoquée. Quel bénéfice pour le village ? Tous s'accordent à relever que ces retombées ne sont pas mesurables, qu'il s'agit avant tout d'un investissement humain, ouvrant l'horizon et favorisant des débouchés, même s'ils sont loin du village d'origine.

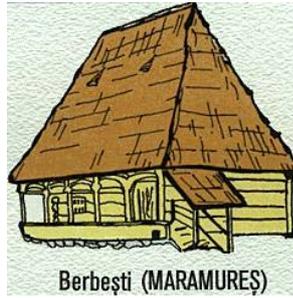
Alain Nicola

PS : Mes excuses à ceux dont les propos n'ont pas été retracés dans ces quelques paragraphes qui se veulent plus une synthèse qu'une liste détaillée

Social/Santé

Seize personnes (représentant 12 associations différentes) se sont retrouvées autour de la problématique sociale et médicale de la Roumanie. Après une présentation rapide des personnes et des attentes de chacune, l'animatrice propose de présenter la situation actuelle qui prévaut dans le pays ; cela permettra de sérier et de coordonner les questions, tout en évitant des répétitions inutiles.

Christiane Béguin signale aussi qu'elle a préparé un dossier regroupant les caractéristiques essentielles de ce qu'elle va mettre en évidence. Ce dossier – qui actualise tous les chiffres à la situation d'avril 2006 – est encore à disposition de tous au Secrétariat d'OVR-CH.



Comment le système est organisé

La règle d'or à connaître et à appliquer est que toute la gestion de l'« aide sociale » se passe au niveau de la mairie des communes roumaines. Les demandes d'aides sont à adresser à l'assistant(e) social(e) engagé(e) par la mairie ou, à défaut, au (à la) secrétaire communal(e). Si le dossier est reconnu valable et fondé, le maire va transmettre les informations et la demande de fonds d'aide sociale au service départemental dont il dépend. La répartition des sommes allouées est versée à un rythme trimestriel.

La seconde règle générale à connaître avant d'entrer en matière dans le soutien de l'aide sociale octroyée par une commune à ses habitants est que « *personne ne peut s'opposer à ce qui est décidé au niveau local quant à la distribution des fonds de l'aide sociale reçus par l'Etat* » ; une personne peut seulement contester et s'opposer à la disposition prise par le maire à son encontre.

Sans entrer ici dans le détail des cas abordés, signalons simplement que des allocations sont allouées dans 10 situations différentes : le salaire mensuel minimum de l'économie (actuellement : 310 RON, 140.- CHF) ; la garantie par l'Etat du revenu mensuel net minimum ; l'aide sociale ; l'aide d'urgence ; le congé maternité (jusqu'à l'âge de 2 ans!) ; l'indemnité de chômage ; les allocations familiales ; l'allocation de naissance (y compris pour l'adoption) ; l'accueil d'un enfant (placé par l'Etat) ; les bourses d'études. Une aide sociale extérieure devrait toujours pouvoir se faire en collaboration avec le service social d'aide de la commune roumaine.

Pour ce qui touche le « *domaine de la santé* », toute personne engagée avec un contrat de travail a automatiquement le statut d'assuré et une ponction de 7 % est faite sur son salaire. Elle est censée recevoir des soins gratuits de son médecin de famille (obligatoire) et des médecins spécialistes dans les hôpitaux. Par contre, si elle se rend chez un médecin privé, elle devra payer elle-même sa consultation.

Les personnes non assurées sont les plus défavorisées, mais elles bénéficient de certains services médicaux minimum, dans des situations

graves ou complexes. Les personnes du milieu rural, ne bénéficiant pas du revenu minimum garanti par la loi, ne savent souvent pas en fonction de quelles normes elles doivent s'acquitter de leur contribution à la caisse départementale de santé. Elles ne sont donc pas assurées... D'où la nécessité de l'entraide familiale ou communautaire. Les seules personnes exemptées de contribution à la caisse d'assurance sont les enfants jusqu'à l'âge de 18 ans et les femmes enceintes.

Une personne souffrant d'un handicap peut bénéficier d'une *rente d'invalidité*, après avoir présenté un certificat médical de son médecin de famille et introduit une demande auprès du service départemental concerné, qui statuera sur son cas (3 degrés possibles).

Le « dossier » aborde aussi les différentes réalités au sujet de la gratuité des *médicaments compensés* pres-crits sous ordonnance par le médecin de famille (généralement 65 à 70 % du prix, sauf pour certaines maladies où ils sont remboursés à 100 %), ainsi que les modalités de paiement des médecins de famille.

Discussions et échanges

Ces renseignements suscitent de nombreuses réactions et des questions très précises se référant à des cas vécus par les différentes personnes présentes. Elles concernent notamment les *personnes âgées* qui touchent souvent des pensions ridicules (92 RON, 41.- CHF) ; une aide gratuite de Caritas est possible dans ces cas.

Lorsqu'un *dispensaire* est déjà construit, qui doit en payer le chauffage ? Le médecin, qui y dispose d'un appartement de fonction, ou la commune ? Normalement, cela devrait être le *județ*, par le canal de la mairie. Ce cas souligne l'importance de faire des contrats avant d'entrer en matière, si possible.

Normalement tous les dispensaires sont payés par les communes, y compris le chauffage.

De quoi dépend la valeur des *points médicaux* ? Normalement de l'importance et de la valeur de l'équipement du cabinet médical.

Deux types de problèmes sont aussi posés. Celui de la *stabilité des lois* n'est pas le moindre, car elles changent à un rythme assez rapide et il faut toujours être au courant de la dernière en date qui est d'application. Des informations précieuses peuvent être demandées à l'adresse adica@wanadoo.fr, au siège social de la publication *Les Nouvelles de Roumanie*. Les sites Internet des différentes coordinations OVR peuvent également fournir des liens intéressants.

Le problème de la *susceptibilité dans les mairies* est aussi une difficulté qu'il n'est pas toujours facile de gérer. Toutefois, si on peut faire référence à des articles de loi bien précis, à des Décisions du Gouvernement (*Hotararea Guvernului*, HG), à des Ordonnances d'Urgence du Gouvernement (*Ordonanța de Urgența a Guvernului*, OUG) ou à des Ordres du Ministère (OM), concernant les cas abordés, dont on fournit les coordonnées spécifiques, les mairies ne pourront plus considérer comme de l'ingérence les démarches précises qu'on leur demandera d'entreprendre. Le « dossier » précité fournit les principales références (qu'il ne faudra pas oublier d'actualiser!). Les lois sont souvent bien faites, mais elles ne sont pas toujours faciles à appliquer ; encore moins à faire appliquer...

Hubert Rossel



Les coups de pouce d'OVR

Ionut, un enfant comme les autres



Ecaterina TUDOR, une voisine, raconte :

Le petit Ionut MARIN de Ciolpani est né en 1998. Quelques mois après sa naissance, la mère s'est rendu compte que l'enfant ne tenait pas sa tête correctement.

Elle va chez le médecin et elle lui demande si cela n'est pas quelque chose de grave. Le médecin lui explique que c'était normal, l'enfant étant trop petit et il lui suggère de lui faire des massages.

Seulement, avec le temps les parents se rendent compte que de plus en plus la tête de l'enfant est tirée vers l'épaule et qu'il ne peut pas la tourner. De plus, avec l'âge, la peau de la joue aussi commence à être tirée vers le bas. Un autre médecin est consulté qui leur explique que l'enfant doit être opéré vu que le muscle qui relie le cou à l'épaule ne se développe pas correctement.

Une opération de ce genre, pas trop difficile du point de vue médical si elle est faite rapidement, est assez « difficile » du point de vue financier.

Je dois préciser que les parents de Ionut, n'ont pas beaucoup de moyens financiers (le père fait du commerce et la mère s'occupe des enfants).

Il est important de souligner que n'étant pas employés dans une société, ils ne bénéficient pas de l'assurance santé de l'Etat et donc tous les frais médicaux doivent être payés par eux mêmes.

N'oubliez pas qu'en Roumanie la qualité des soins est proportionnelle à « l'épaisseur » de l'enveloppe que l'on met dans la poche du médecin ou des assistantes médicales et que pour tout paiement l'ont ne reçoit pas de facture !

Même si pour les parents il n'était pas du tout facile de voir Ionut dans cet état, du point de vue financier il leur était impossible d'assumer une telle opération. D'autant plus qu'ils étaient conscients que plus l'enfant grandissait plus l'opération devenait difficile voire impossible.

Un jour, il est conseillé au père de s'adresser à l'Association Les Amis de Ciolpani, de présenter le cas de son enfant et d'essayer d'obtenir le financement pour l'opération.

Bien qu'un peu sceptique, mais surtout gêné, le père fait une lettre adressée au comité de l'Association.

La réponse du comité a été rapide. Et ici je veux souligner la surprise des parents de Ionut quand ils ont su que le comité était d'accord de soutenir cette opération.

La suite en quelques mots :

Ionut est devenu un enfant normal en à peu près un mois. Maintenant il va à l'école sans crainte que ses camarades ne se moquent de lui parce qu'il n'est pas comme les autres.

En guise de conclusion, sachez que les parents vous sont profondément reconnaissants et que si au début de l'année 2005 l'espoir de voir leur enfant opéré était minime vous leur avez démontré qu'il faut toujours croire pas tout simplement aux miracles, mais au miracle qu'est le cœur du prochain.

L'amicale des amis de Ciolpani-Morges, sollicitée par le papa de Ionut pour venir travailler en Suisse, afin de gagner l'argent nécessaire pour l'opération de son fils, plutôt que d'entreprendre des démarches compliquées, a préféré faire une contribution de 2'000 francs pour l'intervention chirurgicale nécessaire effectuée en Roumanie.

Un camp cinéma en Roumanie

Muriel Weyenet



Amoureuse de la Roumanie depuis longtemps, j'avais un souhait, celui d'y aller pour apporter un peu de bonheur aux jeunes de ce pays.

Il y a quelques années, j'ai créé, avec mon mari, l'association "Activités Jeunesse", et depuis neuf ans, nous organisons des camps cinéma avec des adolescents de 12 à 15 ans. J'ai pensé qu'un camp cinéma enthousiasmerait également de jeunes Roumains.

En peu de temps, l'idée prend forme. Je décide de partir pour un camp d'échange avec une dizaine de jeunes suisses romands ayant déjà, pour la plupart, participé à nos camps, donc ayant l'expérience nécessaire au tournage de films, et d'accord de la transmettre à d'autres jeunes. L'attrait du voyage et une part d'aventure était en plus une excellente motivation pour eux.

Parmi nos animatrices et animateurs bénévoles, j'ai tout de suite trouvé une équipe très enthousiaste pour cette aventure. En plus, un animateur d'origine roumaine en fera partie.

Pendant les vacances d'été 2004, nous partons avec mon mari à Cluj, à la découverte de la région. Nous rencontrons Alexandra, professeur de français que nous avons contactée depuis la Suisse grâce à des amis communs. Alexandra et sa famille nous accueillent chez eux et nous avons ainsi l'occasion de vérifier pendant plusieurs jours, ce que l'on nous avait dit de l'hospitalité des Roumains.

Alexandra trouve mon projet intéressant et elle est d'accord d'en parler à ses élèves. Elle nous fait visiter la région, où nous voyons plusieurs maisons susceptibles d'accueillir notre groupe de jeunes en 2005.

Décembre 2004, Alexandra nous envoie un message. Elle n'a pas de très bonnes nouvelles: plusieurs enfants roumains sont intéressés, mais aucun ne semble décidé à s'inscrire. Surtout, elle n'a pas vraiment les moyens de faire connaître notre projet loin à la ronde. De plus, la maison que nous avons choisie sera probablement fermée pour rénovation.

Mais pas question de renoncer. Je passe des heures à faire des téléphones et des envois par e-mails. J'ai l'impression que bientôt toute la Roumanie est au courant de ce projet. Je commence à m'angoisser, car ici en Suisse, l'opération "Camp Cinéma en Roumanie" est

depuis longtemps lancée, nous avons des participants, une équipe d'animateurs, et nous avons déjà payé pour vingt personnes, le voyage en avion pour Budapest !

Ah oui, le voyage, voilà encore des difficultés imprévues, même à l'heure d'internet, je n'ai pas obtenu d'horaire définitif, ni de prix précis pour le trajet en train depuis Budapest jusqu'à Cluj. Et il faudra encore organiser le déplacement vers la colonie, mais j'ignore pour l'instant où elle se trouve!

Fin avril, j'appelle au secours une amie, Martine Bovon. Elle a beaucoup d'expérience avec la Roumanie, et me rassure, en me disant que tout ira bien, que ça se passe "toujours comme ça" en Roumanie. Elle me met en contact avec le comité OVR à Morges.

Je vais leur présenter mon projet. Ils pensent trouver quelques jeunes Roumains intéressés. Les bonnes nouvelles ne vont pas tarder à arriver: c'est sûr, il y aura cinq jeunes de la région de Bucarest, génial ! A Cluj, c'est finalement par une autre prof de français, Cristina, que les choses vont commencer à se préciser. J'apprends que des jeunes Roumaines et Roumains viendront, mais impossible d'obtenir le nombre précis, ni leur nom, ni leur âge !...

Juin arrive. Le départ est dans un mois. Enfin des précisions de la part de Cristina : nous allons collaborer avec le "Palais des Enfants" de Cluj, qui se chargera des inscriptions et de la réservation de la colonie, dont le contrat me parviendra par fax... quatre semaines avant le départ !

Et tout continue à se faire "à la roumaine", puisque dix jours avant de partir, j'obtiens enfin une réponse précise sur le prix des réservations du voyage en train

pour un groupe de vingt personnes, je cours vite à la banque pour effectuer le paiement, car vu le délai très court, les réservations ne seront peut-être pas garanties ... et dire que ça fait des mois que je veux réserver !

Fin juillet 2005, c'est le grand départ ! Pour mon équipe d'animateurs et moi, c'est un départ vers l'aventure avec deux inconnues de taille : la maison; est-ce bien celle que nous avons choisie ?... et le nombre de participants roumains de la région de Cluj, combien seront-ils ?... seront-ils assez nombreux? Si non, nous essayerons de faire connaissance avec des jeunes du coin. Après une nuit à Budapest, nous montons dans le train pour Cluj. Heureusement, nos réservations sont bien faites, tout va bien. En voiture pour sept heures de train ! Pendant le trajet, les jeunes Romands auront le temps d'écrire leurs scénarios, et nous, de mettre au point les derniers détails du déroulement du séjour.

Un peu avant la frontière hongroise, on nous apprend que la ligne de chemin de fer est coupée, nous devons tous quitter le train pour un transbordement en bus.

Nous allons arriver à Cluj avec une heure et demie de retard.

Sur le quai de la gare de Cluj, il pleut, mais peu m'importe, car me voilà enfin en Roumanie avec tout mon petit monde! Je cherche du regard Cristina... que je ne connais pas ! C'est elle qui vient à moi. Elle me dit que le car qu'elle a loué pour nous transporter à la colonie de Baïsoara, nous attend devant la gare. Nous nous pressons. Dans le car, nous faisons connaissance avec les cinq jeunes Roumains de la région de Bucarest. Nous admirons le paysage de collines verdoyantes parsemées de meules de foin.

Nous traversons un bourg, puis le car attaque la montée vers Baïsoara. L'étroite route a été emportée par endroits suite aux inondations de juillet. Nous arrivons à la colonie à la tombée de la nuit. Je suis un peu catastrophée, car ce n'est pas la maison que nous avons choisie l'été dernier. Enfin, malgré la pluie et le froid, – à 1360 mètres d'altitude –, nous sommes en Roumanie, les gens nous sourient, tout le monde est content et impatient de commencer le tournage des films.

Après deux journées de formation théorique et l'écriture des scénarios, les équipes de tournage se sont formées, mélangeant les jeunes Romands et les Roumains. Le troisième jour, les premières images sont tournées, ils feront quatre films.

Cristina va se montrer une parfaite organisatrice, elle a beaucoup à faire, car nous cohabitons avec d'autres groupes de jeunes dans cette grande colonie, et elle doit souvent négocier avec eux notre espace "silence" pour qu'on puisse avancer les tournages.

En dehors de la réalisation des films, les animateurs proposent des activités et des soirées.

Au début de la deuxième semaine, un nouveau groupe de participantes roumaines arrive. Elles sont six. Nous formons deux équipes et, en deux jours elles vont tourner deux petits films de trois minutes. Il faut aller vite pour pouvoir terminer leurs films pour la fin du séjour, heureusement le beau temps s'est installé pour quelques jours, mais en plaine il est beaucoup questions d'inondations. Ce séjour d'échange entre jeunes se terminera au Palais des Enfants de Cluj, avec la projection sur grand écran des films qu'ils ont réalisés. Le jour du départ est arrivé. Il est sept heures du matin, c'est l'heure des adieux émouvants, presque tout le monde pleure !

Je monte dans le taxi qui doit nous emmener à la gare. Par la vitre arrière, entre deux larmes, je vois les jeunes Roumains, certains en pyjama sur le trottoir, nous faire des grands signes de la main !

Au revoir !... merci pour tout !... c'était génial ! C'est ma plus grande récompense.



Nouvelles de Roumanie

Pots-de-vin contre sortie illégale, 29 policiers inculpés

Vingt-neuf policiers roumains des frontières ont été déférés en justice pour avoir permis à près d'un millier de personnes de sortir illégalement du pays en échange de pots-de-vin, a annoncé le Parquet. Les faits remontent à la période 2003 - 2005.

Les policiers percevaient entre 30 et 300 euros par personne pour fermer les yeux sur l'absence de certains documents indispensables pour franchir la frontière, selon la même source. Huit autres personnes, dont un responsable des douanes et sept opérateurs d'agences de voyage qui organisaient le déplacement en Europe de l'ouest de Roumains qui ne remplissaient pas toutes les conditions pour quitter le pays, ont également été inculpées. La Roumanie, qui compte intégrer l'Union européenne (UE) en janvier 2007, s'est engagée auprès de Bruxelles à enrayer l'immigration illégale et à sécuriser ses frontières.

Après la canicule, les intempéries dans le nord de la Roumanie

Dix-sept personnes sont mortes à fin juin en Roumanie en raison de la canicule, a annoncé le ministère de la Santé. Sur les 17 décès, six ont été enregistrés à Bucarest, où le thermomètre a grimpé jusqu'à 35 degrés. Plusieurs centaines de cas d'évanouissements en pleine rue ont également été recensés dans l'ensemble du pays, tandis que le nombre d'appels aux services des urgences a fortement augmenté. Le ministère de l'Environnement a toutefois annoncé que des pluies torrentielles étaient attendues le week-end dans 36 des 41 départements du pays et a mis en garde contre le risque d'inondations.

Neuf personnes sont mortes et trois autres portées disparues à la suite des intempéries qui ont ravagé le premier week-end de juillet le nord de la Roumanie, selon un nouveau bilan rendu public dimanche par le ministère de l'Intérieur. Un précédent bilan diffusé samedi faisait état de six morts et neuf disparus. Trois des personnes portées disparues dans un premier temps ont été retrouvées vivantes. Au total douze départements ont été touchés par des pluies torrentielles qui ont détruit des dizaines de maisons et endommagé plusieurs routes. Selon le ministère de l'Environnement, des précipitations abondantes sont attendues dans les

jours qui viennent dans 14 départements de l'ouest et du centre du pays et le risque de nouvelles inondations est toujours présent. Une dizaine de jours plus tôt, les intempéries avaient déjà fait douze morts et trois disparus dans le nord du pays.

Washington appelle Bucarest à lutter contre "la haine et l'intolérance"

L'ambassadeur des Etats-Unis en Roumanie, Nicholas Taubman, a exhorté les Roumains à lutter contre "la haine et l'intolérance" et fustigé les manifestations "racistes et extrémistes" sur la scène politique et dans les stades. "J'exhorte les Roumains à devenir plus familiers avec la vraie histoire de l'Holocauste et de l'antisémitisme en Roumanie (...) et à s'opposer à la haine et l'intolérance", a déclaré M. Taubman dans une allocution prononcée à Iasi (nord-est), lors de la commémoration du pogrom de juin 1941 qui avait fait environ 10.000 morts.

Tout en se félicitant que Bucarest "ait rompu près de soixante ans de silence" en reconnaissant la participation de la Roumanie à l'Holocauste sous le régime du maréchal pro-nazi Ion Antonescu, M. Taubman a appelé à ne pas "ignorer le nationalisme extrémiste lorsqu'il refait surface". "Nous ne pouvons pas tourner le dos lorsque des supporters du football font usage d'épithètes inspirés de la haine raciale, ni lorsqu'ils attaquent des marches pacifiques des minorités", a ajouté l'ambassadeur en référence aux incidents ayant émaillé un défilé gay organisé fin mai à Bucarest. M. Taubman a également appelé à "ne pas rester silencieux devant certains médias qui semblent glorifier des criminels de guerre", ni devant des politiciens qui "soutiennent l'antisémitisme et la xénophobie".

Egalement présente à cette commémoration, l'ambassadrice d'Israël en Roumanie, Rodica Radian Gordon, a appelé la justice à "s'impliquer dans l'élimination des manifestations xénophobes et extrémistes" et fustigé "la violence de langage et les manipulations de la vérité" dans les médias d'extrême droite. "Je ne peux qu'exprimer mon inquiétude quant à l'intensification des manifestations antisémites en Roumanie et dans d'autres pays européens", a souligné le ministre roumain des Affaires étrangères, Razvan Ungureanu, qui a insisté sur la nécessité de redoubler d'efforts pour "éradiquer ce fléau inacceptable".

Bucarest inquiet du sort des enfants délaissés par leurs parents immigrés

Par Stefan SUSAI

Oana, 12 ans, a abandonné l'école pour s'occuper de ses quatre petits frères. Comme elle, des milliers d'enfants roumains sont livrés à eux mêmes, alors que leurs parents travaillent à l'étranger, un phénomène qui inquiète les autorités.

Poussés par la pauvreté, entre deux et trois millions de Roumains auraient quitté leur pays ces dernières années à la recherche d'un emploi --au noir pour la plupart-- en Europe de l'Ouest. Selon la banque centrale, ces immigrés ont envoyé à leurs familles quelque 4,3 milliards d'euros en 2005, une aubaine pour un pays assoiffé de devises. Mais si cet argent permet aux proches restés dans le pays de sortir de l'indigence, l'absence des parents a souvent des conséquences dramatiques pour leurs enfants.

Selon un rapport publié récemment, dans le seul département de Iasi (nord-est), quelque 11.000 mineurs ont été laissés à la charge de proches ou de voisins. Dans l'ensemble du pays, ils seraient plus de 200.000 à partager ce même sort. "Les résultats de cette étude sont plus inquiétants que ce que l'on prévoyait", a déclaré une responsable de l'inspection scolaire de Iasi, Mariuca Buzescu. "Dans nombre de cas, les parents ont simplement laissé un billet autorisant un proche ou un voisin à percevoir l'allocation des enfants. Parfois ils ne donnent pas de signe de vie pendant des mois", a-t-elle ajouté. Cette situation s'est traduite par une hausse alarmante de l'abandon scolaire, dont le taux atteint 10% dans le département, ainsi que de la délinquance parmi les mineurs.

Les psychologues font pour leur part état d'une progression des cas d'enfants qui, abandonnés par

leurs parents, souffrent de troubles psychiques ou de comportement. En mars dernier, le village de Cioresti (nord-est) a été ainsi secoué par un drame sans précédent: ne pouvant plus supporter la séparation d'avec sa mère, partie en Italie depuis un an, Razvan, un garçonnet de 10 ans, s'est pendu. "L'argent envoyé par la mère ne comblait pas le manque d'affection ressenti par cet enfant", a expliqué Rodica Muntenescu, une assistante sociale de ce village pauvre où plusieurs dizaines de mineurs sont pris en charge par des grands-parents ou des voisins. Pour Angela Cazacu, une mère de deux enfants du même village, le suicide de Razvan ne représente pas un argument suffisamment fort pour renoncer à son projet d'aller travailler en Espagne. "Si je reste et que je n'ai pas de quoi nourrir mes enfants, ce sera mieux pour eux ?", demande-t-elle.

Selon le commandant de la police locale, Liviu Zamfirescu, les mineurs délaissés par leurs parents risquent en outre de devenir la proie des réseaux de criminalité organisée. "Dans plusieurs cas nous avons réussi à intervenir au dernier moment pour empêcher que des enfants soient exploités par des trafiquants, qui voulaient les envoyer à l'étranger pour les contraindre de se livrer à la mendicité", a-t-il ajouté. Le préfet Radu Prisacaru a pour sa part demandé que les parents qui ne s'intéressent plus au sort de leurs enfants soient déchus de leurs droits, une démarche qui s'annonce néanmoins difficile. Les autorités envisagent en outre de contraindre les parents à déclarer devant un notaire le nom de la personne qui sera chargée de la garde des enfants pendant leur absence. Mais cette mesure ne pourra s'appliquer qu'à ceux qui quittent le pays sur la base d'un contrat de travail légal, une infime minorité parmi les migrants roumains.

L'Opération Villages Roumains, 17 ans après ses débuts ...

vent d'Est sur l'Oasis : la Roumanie

[Extrait de l'émission de radio présentée par Véronique Marti et Lidia Gabor : « Vents d'Est sur l'Oasis – 2. La Roumanie », *Radio Suisse Romande – La Première*, Lausanne, 18 juillet 2006, 13-14 heures]

(avec Rose-Marie Koch et Hubert Rossel)

Véronique Marti : (...) *Et pour nous accompagner jusqu'à 14 heures, j'ai le plaisir d'accueillir Rose-Marie Koch accompagnée de Hubert Rossel. Bonjour à vous. Merci d'être venus, chacun d'un endroit différent de Suisse Romande, mais pour une même raison : l'Opération Villages Roumains.*

Lidia Gabor : *Alors, bien sûr, on a envie, pour mieux vous connaître, tout de suite, Hubert Rossel, quel est votre lien avec la Roumanie ?*

Hubert Rossel : Le lien est double : au niveau de l'intérêt, il y a d'une part, un intérêt professionnel...

L.G. : *Donc, vous êtes historien ?*

H.R. : Je suis plutôt géographe, mais historien également. Donc, c'est par la géographie et par l'intérêt que je portais pour l'ensemble de l'évolution de l'Europe orientale, à l'époque, et...

L.G. : *A l'époque, c'était quand ?*

H.R. : Cela a commencé pour moi, vers les années 70, lorsque nous avons voyagé en famille, à plusieurs reprises – et même à de nombreuses reprises – en Europe orientale. Puis, le second lien, c'est après la Révolution, ce qu'on a appelé *la Révolution* de 1989 en Roumanie, avec un intérêt plus personnel, en ce sens que, tout en connaissant les choses d'un point de vue théorique, j'ai été confronté – presque par défi par quelqu'un de ma famille – à accompagner une équipe qui partait en Roumanie dans le cadre d'*Opération Villages Roumains*. A ce moment là, je n'en faisais pas partie, en Suisse, et c'est à cette occasion-là que je me suis dit que c'était un peu ridicule de partir avec une équipe d'ailleurs, alors que, dans ma commune, je savais qu'il y avait un partenariat...

L.G. : *...un jumelage, oui...*

H.R. : un *jumelage*, à l'époque, qui avait été fixé, mais on ne nous en avait absolument plus parlé depuis plus d'une année. C'est à ce moment-là que j'ai pris contact avec les autorités de la commune pour savoir ce qu'il en était. Et, de fil en aiguille, cela fait plus de 15 ans que j'y retourne chaque année.

L.G. : *Alors, on va découvrir, tout au long de l'émission, votre intérêt pour ce pays. Rose-Marie Koch, vous, votre lien avec la Roumanie ?*

Rose-Marie Koch : Eh bien ! C'est depuis le tout début, quand je travaillais au Conseil des Communes et Régions d'Europe. On nous a demandé de l'aide pour diffuser l'action auprès des communes suisses. Et puis...

L.G. : *Donc toujours lié à la naissance de cette action Opération Villages Roumains ?*

RMK : Oui, au début de 1989. Ensuite, quand une partie des opérateurs ont lâché la chose, quand elle n'était plus politique, il y avait déjà un très gros engagement des communes pour leur commune partenaire, celle qui leur avait été attribuée assez aléatoirement. Et puis, aux Communes d'Europe, nous avons repris une sorte de secrétariat permanent, pour avoir une liaison, déjà une coordination, entre les villages. Cela fait maintenant 17-18 ans que j'en suis et que je participe aussi avec ma commune, à Crissier, où nous parrainons deux villages.

V.M. : *Alors, on parlera avec vous, Rose-Marie Koch, avec vous, Hubert Rossel, de l'Opération Villages Roumains ; on fera un peu le point, 17 ans après ses débuts. Et on parlera plus largement de ce pays de 22 millions d'habitants. C'est deux fois plus qu'en Hongrie, où nous étions hier, par exemple, un pays bordé de l'Ukraine, de la Hongrie, de la République de Moldavie, de la Bulgarie, de la Serbie et de la mer Noire. Il est le seul pays latin d'Europe de l'Est. Et la Roumanie – surtout – a signé, le 25 avril 2005, à Luxembourg, son traité d'adhésion à l'Union européenne. Elle devrait devenir membre le 1^{er} janvier 2007. L'entrée de la Roumanie dans l'Union européenne, c'est un des sujets de discussion dans les rues de Bucarest et ailleurs dans le pays, tout comme les récentes inondations ou, encore, le coup de tête de Zinedine Zidane. Tout cela on en parlera en fin d'émission avec Valentin Manescu. Il est journaliste à Bucarest ; il nous confirmera tout ça en direct de la capitale roumaine. Mais là, tout de suite, on part en Roumanie en musique avec les Taraf de Haïdouk, sans doute l'orchestre tsigane le plus connu du pays.*

(...)

V.M. : *Nous sommes toujours en direct, en studio, à Lausanne, avec Rose-Marie Koch qui est secrétaire, non coordinatrice suisse, de l' Opération Villages Roumains et Hubert Rossel qui représente la Suisse au niveau de la structure internationale de l' Opération Villages Roumains. L'un et l'autre, vous goûtez à cette musique des Taraf de Haïdouk ? Rose-Marie ?*

RMK : Oui, oui.

V.M. : *C'est quelque chose qui vous plaît ?*

RMK : Oui, surtout quand on est sur place !

V.M. : *Hubert Rossel ?*

H.R. : Oui, j'aime bien ! Mais je trouve un peu dommage de la présenter comme étant de la musique roumaine. Parce que...

V.M. : *C'est de la musique roumaine !*

H.R. : *C'est un aspect de la musique roumaine. Mais je trouve qu'ici, à l'Ouest, quand on veut parler de la musique roumaine – tout comme de la musique hongroise, d'ailleurs, je crois que c'était l'émission d'hier – on se rabat toujours sur de la musique tzigane. Or, en fait, il y a une richesse culturelle, au niveau musical, qui n'a rien à voir avec, je vais dire, l'interprétation tzigane. Parce que, souvent, ...*

L.G. : *les thèmes se retrouvent parfois.*

H.R. : Les thèmes se retrouvent ; c'est l'interprétation qui est différente. Mais ce serait peut-être intéressant, un jour, au cours d'une émission, de faire découvrir les différentes sensibilités de la musique, soit de la musique hongroise, soit de la musique roumaine...

L.G. : *Oui, et les croisements avec la musique tzigane.*

V.M. : *Oui, on saura y songer. Hubert Rossel, où est-ce qu'on en est de cette Opération Villages Roumains, dont on parle depuis 89, depuis les débuts ?*

H.R. : A quel point de vue ?

V.M. : *Où est-ce qu'on en est ? Est-ce que cela existe toujours ? Et avec quelle ampleur, puisqu'on sait que, au début, c'était vraiment un mouvement populaire de grande ampleur ?*

H.R. : Alors, effectivement, cela existe toujours. Parfois, on a l'impression, lorsqu'on entend certaines émissions ou lorsqu'on lit certains articles, qu'il ne doit plus en rester grand chose. Mais, pour une raison ou pour une autre, ce sont bien souvent les éléments négatifs qui prédominent, qui passent dans la presse – ce qui est un peu dommage –. Mais, en fait, l'Opération Villages Roumains continue, plus nécessairement dans la même optique de ce qu'elle

avait comme objectif prioritaire. Au départ, il s'agissait essentiellement d'établir un *parrainage* – je crois que tout le monde le sait maintenant – un parrainage entre une commune européenne et un village roumain puis, petit à petit, lorsque les premières nécessités ne se sont plus fait sentir de la même façon, ces parrainages ont progressivement évolué vers des *partenariats*. Et je crois que c'est une très bonne chose. Parce que, qui dit parrainage, met bien souvent en évidence un sens unique, avec une direction de celui qui a vers celui qui n'a pas. C'est justement contre ça que l'Opération Villages Roumains a voulu lutter, depuis le départ. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle, dans le logo d'Opération Villages Roumains, il y a une flèche...

V.M. : *... dans les deux sens.*

H.R. : Mais il est vrai que, au départ, le mouvement retour s'est peut-être fait moins..., disons, moins généreux qu'actuellement.

V.M. : *Est-ce que chaque commune suisse a gardé le contact avec la commune roumaine correspondante ?*

H.R. : Chaque commune, non ! Je crois qu'il y a eu une déperdition de l'ordre de... – ça, il faudrait le demander à Rose-Marie, qui a davantage que moi les chiffres en tête – mais j'ai l'impression qu'il y a eu une déperdition de l'ordre de 50 %.

V.M. : *Ce qui est énorme, Rose-Marie Koch ?*

RMK : Je dirais non, parce que c'est parti sur un élan de solidarité. Et cela s'essouffle assez rapidement, ce genre de choses. Mais ceux qui sont toujours présents, alors, ils le sont bien et très sérieusement !

V.M. : *Comment on explique que certains aient tenu et d'autres pas ?*

RMK : Il y a, d'une part, le fait que c'était des communes, au départ. Les communes qui ont pu créer une association, dans leur commune, et où c'est l'association qui gère la rencontre, cela fonctionne mieux que là où ce sont des fonctionnaires qui ont gardé la chose en mains. C'est les premiers qui ont lâché et qui continuent un petit peu à lâcher. Mais là où il y a des associations, les associations sont tellement engagées, autant sentimentalement que par l'aide qui est là, cela continue. Et puis, cela évolue.

V.M. : *On sait que, parfois, il y a eu des problèmes, je dirais, d'ordre culturel, de compréhension culturelle. C'est peut-être ce dont vous parliez, Hubert Rossel, en parlant de ce qu'on avait pu lire dans la presse. Et des contacts qui se sont mal passés à cause de ce problème-là ?*

H.R. : Au début, certainement. Oui. J'ai encore en mémoire, certaines communes où, lorsqu'il y avait des convois qui étaient organisés, les camions arrivaient dans des villages, ne savaient pas du tout où ils devaient aller, parce que les correspondants n'étaient parfois pas informés (Je ne parle pas nécessairement de la Suisse ; je parle de façon globale, maintenant) Et où on a carrément déchargé, au milieu de la route, ce que le camion avait apporté. Ce qui est quand même le comble de l'aberration et du mépris, à la limite, vis-à-vis des personnes avec lesquelles on était censé entrer en contact. Comme contact, avouez que c'est quand même assez limité !... Mais c'est vrai que, progressivement, il y a eu une meilleure connaissance réciproque. C'est ce qui fait, je crois, que pour certaines personnes, les liens se sont approfondis. Parce que, au fond, il y a deux réactions possibles : ou bien on réagit parce qu'on veut se donner bonne conscience, ou bien on réagit parce qu'on trouve qu'il y a de quoi entrer en matière, pour quelque raison que ce soit et, Dieu sait, si elles sont nombreuses. Et puis il y a progressivement l'aspect auquel Rose-Marie faisait allusion : l'aspect affectif qui commence à se développer ; l'aspect émotif, en tous cas, qui commence à se développer. Il y a un retour. On commence à connaître les personnes. On commence à baragouiner un peu la langue, – ce qui est plus facile du côté des roumanophones que des magyarophones, parce qu'il y a une partie de la population, en Roumanie, qui...

V.M. : ...qui parle hongrois...

H.R. : ...qui parle le hongrois –. Mais il y a des liens qui se créent. Et c'est par la richesse de ces liens, où ils ont une possibilité d'expression..., de faire passer les choses, à la limite, sans les dire, qui est extraordinaire. Je crois que pour ceux qui ressentent ce genre de choses-là, ça ne peut pas être période que l'on met entre parenthèses !

V.M. : *Quels sont les besoins les plus importants aujourd'hui ? Comment est-ce que vous les avez identifiés et quels sont-ils ? Rose-Marie Koch ?*

RMK : Oh ! C'est la formation des jeunes, pour leur donner une chance de trouver du travail, le social, le médical. C'est surtout ça. Ce sont nos priorités dans l'*Opération Villages Roumains*. Et les personnes âgées aussi, pour lesquelles on continue à faire de l'humanitaire, parce qu'elles n'ont aucun revenu – rien ! – et elles vivent de la solidarité des villages.

L.G. : *Alors on a envie de poser la question : pourquoi est-ce que cela évolue aussi lentement ? Cela fait quand même 15-16 ans ! Vous avez parlé de la partie affective, individuelle, des liens qu'on peut*

créer avec des personnes. Mais au niveau de la structure, qu'est-ce qui fait que l'Etat ne s'engage pas plus ? L'Etat roumain, je veux dire. Vous avez été sur place, donc vous sentez ces choses. Et pourquoi les choses évoluent si lentement ? On a toujours besoin des mêmes choses ?

H.R. : C'est difficile de répondre à cette question, parce que...

L.G. : *C'est pour ça que je vous la pose !*

H.R. : Oui, j'imagine. Merci (Rires). C'est une bonne question ! Il y a surtout le fait, je crois, que les gens qui étaient en place avant, ont énormément de peine à imaginer que quelque chose d'autre puisse être concrétisé.

L.G. : *C'est une question de confiance ?*

H.R. : C'est une question de confiance en eux-mêmes, peut-être, ou de confiance des uns par rapport aux autres. J'imagine très facilement que... Comment dire ça ? J'ai des tas d'idées qui me viennent en tête... d'exemples très concrets...

L.G. : *Dites dans le désordre ; on triera.*

H.R. : Comment voulez-vous que des personnes qui se sont engagées dans un système antérieur, auquel, j'ose espérer – autrement, ce serait vraiment catastrophique –, certains ont cru (peut-être pas tous, mais *certain*s ont cru), comment voulez-vous que, du jour au lendemain, ils puissent faire exactement le contraire de ce qu'ils ont fait, qu'ils puissent démolir en quelque sorte, déstabiliser toutes leurs échelles de valeurs – pour autant qu'ils en aient eu –. En fait, c'est se renier soi-même ! C'est pour ça que j'ai souvent tendance à dire que la génération adulte actuelle, elle est ce qu'elle est (et c'est pour ça que je préfère parler des individus que de la génération comme telle), ...

L.G. : *Vous avez plus d'espoir dans les jeunes ?*

H.R. : Oh oui, nettement ! Nettement. Et là, il y a quelque chose qui est en train de changer. Je ne sais pas si c'est le moment d'en parler, mais quelque chose change depuis trois ou quatre ans.

L.G. : *Au contraire ! C'est très intéressant ! Est-ce que vous avez des exemples précis de jeunes qui ont changé leur façon de s'engager dans les choses ?*

H.R. : Ecoutez, moi, ce qui m'a frappé, à force d'y retourner année après année, au début, c'est l'aspect un peu défaitiste, ...

L.G. : *désabusé ; ils rêvaient tous de venir en Occident.*

H.R. : Ils rêvaient tous de venir en Occident, parce que c'était l'avenir, c'était la solution. Il faut dire que, à ce moment-là, ce qu'on leur envoyait comme

émissions soit-disant culturelles, c'était aussi du gratin ! Je ne sais pas si vous vous souvenez des « packs » qu'on leur envoyait, à la radio et, surtout, à la télévision... Comme image de l'Occident... avouez que... il y aurait de quoi remettre les pendules à l'heure ! Mais, en fait, c'est ce qui s'est passé ! Et ces jeunes ont eu une idée totalement fautive de l'Occident. Tout comme une partie des adultes, d'ailleurs ! Et je crois que certains l'ont encore actuellement... Ces jeunes, dans un premier temps, se sont dit : il n'y a plus qu'une seule chose à faire, vu la situation dans laquelle nous nous trouvons dans le pays : quittons le pays et nous allons à l'extérieur ! Je trouve que cette attitude change depuis trois, quatre ans. Il y a de moins en moins de jeunes qui, proportionnellement, n'ont qu'une idée en tête : émigrer. Certains de ceux qui sont partis reviennent dans le pays ; ce dont on ne parle – évidemment – pratiquement jamais. Et il y en a surtout de plus en plus qui n'ont plus du tout envie de partir, et qui, au contraire, ont envie de développer quelque chose chez eux pour les jeunes qui les accompagnent. J'ai un exemple très concret en tête d'un groupe de jeunes qui, devant les difficultés qu'on leur a faites – exactement du même type que celles que nous avons pu avoir, en tant qu'organisme, en tant qu'association avec les autorités locales –, ont créé leur propre association privée, en répondant aux normes roumaines actuelles (code fiscal et tout ce qui s'en suit..., parce que c'est assez strict). Au fond, ils ont voulu être indépendants : pouvoir agir comme ils le voulaient, sans dépendre des autorités qui les ont bafoués.

L.G. : *Et ça, pour vous, c'est un bon signe ? Une initiative ?*

H.R. : Oui, surtout quand on voit le travail qu'ils font, parce que...

L.G. : *Et c'est dans quel domaine, ce travail ?*

H.R. : Dans le domaine culturel. Ils voulaient – et il veulent – travailler essentiellement dans le domaine de l'animation rurale, l'animation sociale des jeunes. Ils n'ont pas pu s'implanter dans le village où ils auraient voulu le faire, à cause des difficultés administratives. Ils se sont repliés sur une petite ville d'une vingtaine de milliers d'habitants. Mais ils n'ont pas abandonné leur objectif premier : ils ne travaillent pas d'abord pour les jeunes de la ville ; ils travaillent pour les jeunes qui viennent à la ville pour faire leurs études et qui retournent dans leur village pratiquement tous les soirs.

V.M. : *Rose-Marie Koch, 17 ans d'engagement auprès de l'Opération Villages Roumains : racontez-nous une belle réussite.*

RMK : Oh ! Mais il y en a tout plein...

V.M. : *Est-ce qu'il y en a une qui vous tient à cœur plus particulièrement ?*

RMK : Alors, oui ! Par exemple dans notre association avec Crissier, l'automne dernier, j'ai rencontré les familles des huit – non, ils sont 10 maintenant – boursiers, et les jeunes aussi. C'était un moment très, très dur et touchant de voir ces familles. Certains enfants sont aidés par la grand-mère, par une tante. C'étaient des grands-mères qui avaient encore leur petit foulard, comme dans le temps. Le plaisir et le bonheur qu'elles avaient que leurs enfants puissent continuer des études, au moins finir le lycée ou faire un apprentissage. Nous avons même un étudiant à l'université ; nous en avons encore huit dans le village de Crissier. Alors ça, c'était une magnifique expérience que nous avons faite, l'automne dernier.

V.M. : *Et ces jeunes qui restent au pays et qui développent des projets au pays, comme nous en parlait Hubert Rossel, est-ce que vous le constatez aussi sur place ?*

RMK : Moins, parce que là où je vais, ce sont des petits villages assez perdus. Et, par exemple, à Sâmbata de Sus, qui est moins perdu, la moitié des gens vont en Italie ou en Grèce, pour travailler, gagner de l'argent, pour pouvoir ensuite revenir, souvent, reconstruire leur maison. Maintenant, est-ce qu'ils vont commencer à construire quelque chose ? Ça, ce n'est pas sûr !

V.M. : *Je vous propose un retour au Paléo festival et la découverte...*

(...)

La désinformation à la TSR nuit à OVR

Dans la bande annonce d'un reportage consacré au dernier voyage de Bôle en Roumanie, le 24 avril 2006, la rédaction de Classe Eco affirme péremptoirement, dans la presse et sur le petit écran, que l'«Opération Villages Roumains (OVR) est à bout de souffle».

Choqués à la lecture du programme, nous avons immédiatement téléphoné au rédacteur en chef de l'émission qui a minimisé l'impact d'une telle déclaration et l'a maintenue lors de l'émission. Des membres d'OVR-CH et des donateurs ayant contribué à notre action en faveur des sinistrés des inondations en

Roumanie se posent maintenant des questions quant au devenir de leurs dons.

Suite à l'émission, nous avons répété notre mécontentement par écrit, d'autant plus que l'association bôloise présentée n'est pas membre de l'OVR. La réponse reçue, qui insiste sur l'influence mineure du texte de l'introduction ne nous donne pas satisfaction.

Nous tenons dès lors à réaffirmer auprès de nos membres et donateurs que l'OVR est toujours bien vivantes. Pour preuve, près d'une centaine

de personnes – délégués et observateurs invités (invitation ignorée par la TSR) – se sont retrouvées à Nendaz du 16 au 18 juin pour l'Assemblée générale d'OVR-International réunissant les coordinations nationales belge, française, néerlandaise, roumaine et suisse. Un compte rendu paraîtra dans le prochain bulletin de liaison « Le Réseau ».

Nous regrettons le doute semé par manque d'investigation journalistique et remercions les membres et amis d'OVR de leur fidélité.

